

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 14 avril 2025 Procès-verbal de séance

Le 14 avril 2025 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 4 avril, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Philippe VILARD

- dont pouvoir donné par Philippe VILARD à Gilles FONTAINE

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- absents : 1
- procurations : 1

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Frédéric DELALANDE

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

Bâtiments communaux

Finances

- Divers devis à étudier

Comptes financiers uniques 2024

-Approbation des comptes (commune et assainissement)

Fiscalité

-Taux 2025

Budgets 2025

- Vote des budgets (commune, assainissement et commerce)

Ecole

Cimetière

Agents communaux

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 20 mars 2025

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Route de Cuisery : création d'une fenêtre

- Route du Carruge : panneaux photovoltaïques
- Route de la Mairie : aménagement d'une grange avec modification de façade
- Rue Poisat : panneaux photovoltaïques
- Impasse Curtil d'Amont : panneaux photovoltaïques
- Impasse des terres Renaud : panneaux photovoltaïques
- Route de la volièrre : panneaux photovoltaïques
- Chemin du Clos Mallot : pose d'une clôture et d'un portail
- Impasse des champs : remplacement d'une fenêtre par une porte

Permis de construire :

- Chemin du Clos Mallot : construction d'un garage

Certificat d'urbanisme :

- Route de la mairie

Bâtiments communaux

Une cabane en bois a été installée à proximité des locaux réservés à l'accueil périscolaire pour ranger les vélos des enfants.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis de 1 200,88 € auprès du garage BURSON pour la réparation du véhicule des pompiers
- Un devis de 119,90 € auprès de Gaudet Agri pour le fleurissement
- Un devis de 675 € auprès de Collet Relieur pour la reliure de 3 registres d'état civil
- Un devis de 3 731,42 € pour le marquage des routes et du plateau auprès de BRAM 71

Les dépôts sauvages aux abords des points d'apport volontaire (PAV) et sur les terrains communaux nécessitent l'intervention de l'agent technique pour la remise en état des lieux souillés. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer une tarification forfaitaire de 135 € à toute personne ayant commis cette infraction, dès lors que la preuve est apportée.

Comptes Financiers Uniques (CFU) 2024

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes 2024 (Commune et assainissement), Madame le Maire ayant quitté la séance pour le vote du CFU.

Budget communal : Compte Financier Unique 2024

Section fonctionnement

Recettes : 854 699,97 €
 Dépenses : 700 125,46 €
 Bénéfice 2024 : 154 574,51 €
 Excédent antérieur : 753 859,49 €
 Excédent cumulé 2024 : 908 434,00 €

Section investissement

Recettes : 536 618,11 €
 Dépenses : 294 225,89 €
 Bénéfice 2024 : 242 392,22 €
 Excédent antérieur : 157 644,22 €
 Excédent cumulé 2024 : 84 748,00 €

Affectation du résultat de fonctionnement 2024 :

Résultat à affecter : 908 434,00 €

- report en section fonctionnement : 908 434,00 €

Budget Assainissement : Compte Financier Unique 2024

Section fonctionnement

Recettes : 159 967,88 €
Dépenses : 211 860,60 €
Déficit 2024 : 51 892,72 €
Excédent antérieur : 108 203,96 €
Excédent cumulé 2024 : 56 311,24 €

Section investissement

Recettes : 81 993,00 €
Dépenses : 46 904,76 €
Bénéfice 2024 : 35 088,24 €
Excédent antérieur : 48 703,25 €
Excédent cumulé 2024 : 83 791,49 €

Affectation du résultat de fonctionnement 2024 :

Résultat à affecter : 56 311,24 €

- report en section fonctionnement : 56 311,24 €

Fiscalité

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Taux 2025 :

- Taxe foncière (bâti) : 24,69 %
- Taxe foncière (non bâti) : 35,43 %
- THRS (Taxe Habitation des Résidences Secondaire et autre locaux non affectés à l'habitation principale) : 9,45 %

Budgets 2025

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les budgets 2025 (Commune, Assainissement et Commerce)

Budget communal : Budget primitif 2025

Section fonctionnement

Recettes : 1 704 357,00 €
Dépenses : 1 704 357,00 €

Section investissement

Recettes : 1 056 037,00 €
Dépenses : 1 056 037,00 €

Programme 2025 : Construction d'une nouvelle mairie, aménagement du cimetière (carré militaire et jardin du souvenir), installation de PAV semi enterrés, réfection de logements et transformation d'un garage en maison à louer, acquisition de matériel et de mobilier (technique, pompiers, école, salle multifonction, secrétariat...), extension du réseau électrique, rénovation du parc d'éclairage public, travaux de voirie.

Subventions aux associations

Amicale de chasse de Saint-Bénigne	150 €	Coopérative scolaire St-Bénigne	150 €
Amicale des donateurs de sang	120 €	Familles rurales 1.2.3 Soleil les P'tits Loups	650 €
Amicale Sapeurs-pompiers St-Bénigne	150 €	Familles rurales 1.2.3 Soleil centre loisirs	1 312€
Association maison d'Izieu	120 €	Lire ici et là	150 €
Association Proximi'caa	150 €	Ran Tan Plan	150 €
Banque alimentaire de l'Ain	120 €	Rugby Club Haute Bresse	150 €
Bresse foot 01	150 €	Restos du cœur Ain	120 €
Bresse impro	150 €	SLC Pont de Vaux	120 €
Centre Léon Bérard	120 €	Sou des écoles de Saint-Bénigne	650 €
Comité Croix rouge unité locale Val de Saône	120 €	Val Heureux	150 €

Total : 4 952,00 €

Le conseil accepte, à l'unanimité, le versement d'une participation financière de 0.30 € par habitant au fonds de solidarité pour le logement, géré par le comité départemental d'aide au logement de l'Ain.

Le conseil accepte, à l'unanimité, d'amortir sur un an la participation communale des extensions électriques et d'électrification rurale.

Budget Assainissement : Budget primitif 2025

Section fonctionnement

Recettes : 272 449,24 €

Dépenses : 272 449,24 €

Section investissement

Recettes : 164 876,49 €

Dépenses : 164 876,49 €

Budget Commerce : Budget primitif 2025

Section fonctionnement

Recettes : 50 013 €

Dépenses : 50 013 €

Section investissement

Recettes : 40 600 €

Dépenses : 40 600 €

Afin de répondre à la nécessité d'équilibrer le budget assainissement, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 30 000 € du budget communal au budget annexe assainissement.

Afin de répondre à la nécessité d'équilibrer le budget commerce, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 29 013 € du budget communal au budget annexe commerce.

Ecole :

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la convention signée avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré public.

Cimetière :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations 15 concessions dont le renouvellement n'a pas été effectué.

Agents communaux

Murielle Meunier a suivi une formation chez RPC sur l'hygiène et la sécurité alimentaire.

La commune a fait paraître une annonce afin de recruter un agent technique pour surcroît d'activité pour la période estivale. Le poste de 35 heures est ouvert à partir du 19 mai.

Commissions communales :

La commission voirie s'est réunie le 26 mars afin de définir le programme de réfection de voies communales pour 2025 ainsi que l'emplacement qui pourrait accueillir des PAV semi enterrés. Gilles Fontaine et Christian Brouillard ont fait le point avec les agriculteurs concernés pour préparer l'intervention de l'entreprise en charge de l'entretien des fossés intercommunaux. Les fossés communaux impactés seront également curés.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Madame le Maire rend compte du conseil communautaire du 22 mars ayant pour objet le vote des budgets. Le chantier de la nouvelle déchetterie situé à Pont de Vaux a débuté. La Communauté de commune finance un concert qui aura lieu à la salle multifonction le 19 octobre avec le réseau des bibliothèques du territoire (900 €)

Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain (GDS Ain) propose de fournir gratuitement des pièges destinés à capturer les frelons asiatiques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature de la convention de partenariat 2025 « référent communal » du GDS Ain et nomme comme référent Monsieur Christian Perdrix.

Réunions diverses

Madame le Maire a participé au COPil de la maison des familles et de la parentalité le 26 mars.

Madame le Maire rend compte de l'AG du SIEA du 29 mars.

Le 31 mars Madame le maire et Catherine Pommet ont assisté à une réunion sur la création d'un réseau VIF (Violences Intra Familiales).

Gilles Fontaine et Madame le Maire ont participé le 31 mars du SIVU ayant pour objet le vote du budget.

Catherine Pommet a assisté au conseil syndical du SCOT le 9 avril ayant pour objet le vote du budget. La participation par habitant passe de 1,20 € à 0,80 €.

Informations diverses

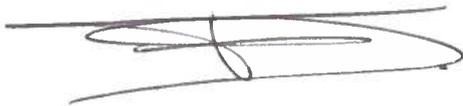
La commune accueillera des ateliers de prévention des chutes proposés par Ain domicile service du 6 mai au 24 juin les mardis après-midi.

A l'initiative de la CCBS en lien avec le Ministère de la justice, un point justice a été mis en place le 2ème vendredi de chaque mois sur le territoire. Les permanences ont lieu, sur rendez-vous, à la mairie de Feillens le matin et à la mairie de Pont de Vaux les après-midis.

La commune a mis en location l'appartement rénové situé au-dessus de la mairie.

Clôture de la séance à 21h30

Le secrétaire de séance, Frédéric DELALANDE

A black ink signature consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, appearing somewhat abstract and stylized.

Le Maire, Emily UNIA

A blue ink signature in a cursive, flowing style, starting with a large loop and ending with a smaller flourish.